



c | ATELIER

1 et 2 octobre
2020

Bordeaux

**DE LA PARCELLE
À LA MAISON
INDIVIDUELLE**

c | **a.u.e**
Gironde
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

c | **a.u.e**
Fédération nationale

De la parcelle à la maison individuelle

📅 Dates

1 et 2 octobre 2020

📍 Lieu

siège CAUE Gironde
283 rue d'Ornano
33000 Bordeaux

€ Tarifs

100 € je m'inscris au cycle
des 4 ateliers du 1 et 2
octobre

25 € je m'inscris à l'atelier
« Nos parcelles font des
petits. Bonne nouvelle ? »
du 1 octobre

75 € je m'inscris aux
ateliers « Si la maison
invitait l'architecture »
du 1 et 2 octobre

🕒 Durées

2 jours

1/2 journée

1 journée et demi

📋 Prérequis

notions sur les outils d'un
document d'urbanisme
et sur les autorisations
d'urbanisme

🤝 En partenariat avec

c|a.u.e

Fédération nationale

Objectif de la formation :

- / Comprendre les facteurs qui facilitent ou contraignent la division parcellaire
- / Acquérir des outils réglementaires pour anticiper et maîtriser la division parcellaire
- / Comprendre un projet d'architecture d'une maison individuelle
- / Mieux accompagner le volet architectural sur un projet de maison neuve ou de rénovation, d'extension ou de surélévation d'une maison ancienne

Contenu de la formation :

Lors de cette formation, la maison individuelle fera l'objet de toutes les attentions. Perçue comme un moyen de densifier un tissu urbain ou de « faire de l'architecture » autrement, cette forme d'habitat constitue une part importante de la production de logement.

Combinant urbanisme et architecture, ce cycle vise à intégrer au mieux l'habitat dans son contexte afin de créer, d'améliorer ou maintenir un cadre de vie de qualité. L'atelier « Nos parcelles font des petits. Bonne nouvelle ? » vous proposera des pistes méthodologiques pour prendre en compte et encadrer le phénomène de la division parcellaire. Par ailleurs, l'atelier « Si la maison invitait l'architecture » vous permettra d'enrichir vos savoir-faire afin d'instruire plus aisément les autorisations de construire et d'apporter de nouveaux conseils aux pétitionnaires.

Public concerné :

Elus, techniciens des collectivités, professionnels du cadre de vie et conseillers CAUE

Méthode pédagogique :

Séance de formation en salle avec des exposés théoriques, travaux en groupe sur supports papier/ maquette, présentation commentée de 2 expositions sur les thèmes

Intervenants du CAUE de la Gironde :

Fanny Boschat, urbaniste-géographe

Martine Combeau, architecte et responsable du pôle sensibilisation

Sandrine Piaux, architecte et responsable du pôle conseil aux particuliers

Programme

« Nos parcelles font des petits. Bonne nouvelle ? » du 1 octobre 2020

9 h - 12 h 30

- **La division parcellaire : une densification à l'œuvre des tissus urbains**
 - Comprendre, évaluer, anticiper pour bien prendre en compte ce processus sur votre territoire.
- **Ateliers participatifs : cas pratiques d'instruction thématique**
 - Division parcellaire et implantation / rapport à la rue ?
 - Division parcellaire et organisation / limitation des bandes d'accès ?
 - Division parcellaire et architecture / ambiances paysagères ?
 - Etc.
- **Se positionner : quelle gestion et quelle mise en œuvre ?**
 - Division parcellaire et urbanisme contentieux
 - Division parcellaire et urbanisme réglementaire, tester et écrire la règle
 - Etc.

« Si la maison invitait l'architecture » du 1 octobre 2020

14 h - 17 h

/ S'OUTILLER

- **S'initier à l'histoire de l'architecture**

Se forger une culture architecturale, connaître les grandes périodes et grands mouvements de l'histoire architecturale.
- **L'architecture en Gironde**
 - Pause autour des ouvrages du CAUE et de l'exposition «Maisons de Girondins».
 - Mieux connaître l'architecture variée et typique de Gironde.
- **Se forger un vocabulaire architectural**

Connaître les éléments de constructions, les matériaux, les nouveaux «accessoires énergétiques».



« Si la maison invitait l'architecture » du 2 octobre 2020

9 h - 12 h 30

/ CONSTRUIRE DU NEUF

- Savoir analyser les différentes pièces d'un permis de construire

Comment juger de l'insertion, conseiller sur l'implantation, l'orientation, la composition des façades, les clôtures, ...

- Atelier pratique : de la conception à la critique d'un projet

Mise en situation (par groupe de 4) : concevoir, analyser le site, réfléchir à l'implantation, l'orientation, l'intégration, anticiper les extensions éventuelles, ...

- Restitution et discussion entre les groupes

Adopter un regard critique, échanger, partager, confronter différents points de vue.

14 h - 17 h

/ TRANSFORMER L'EXISTANT

- La rénovation

Les pathologies du bâtiment, les modifications de façade et le ravalement, les questions énergétiques, les modifications successives.

- Extension ou surélévation

Agrandir une maison, c'est rompre une harmonie et chercher un nouvel équilibre.

Savoir adopter deux attitudes bien distinctes : l'extension cherche à s'intégrer à l'existant ou, au contraire, l'extension se différencie de l'existant et sera clairement identifiée.

- Ateliers pratiques autour de dossiers de DP et PC

Se faire un avis objectif sur un projet et savoir l'argumenter, aller au-delà du «c'est beau, ce n'est pas beau» et du «j'aime, je n'aime pas», écrire un avis argumenté et rédiger des propositions pour améliorer le projet.



Inscription

M. Mme

Nom

Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

E-mail

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

**Je m'inscris au cycle des 4 ateliers du 1 octobre et du 2 octobre
(100€, buffet et supports pédagogiques compris)**

**Je m'inscris à l'atelier « Nos parcelles font des petits.
Bonne nouvelle ? » du 1 octobre
(25€, buffet et supports pédagogiques compris)**

**Je m'inscris aux ateliers « Si la maison invitait l'architecture »
du 1 octobre et 2 octobre
(75€, buffet et supports pédagogiques compris)**

Je serai présent au buffet du 1 octobre 2020

Je serai présent au buffet du 2 octobre 2020

Je souhaite recevoir une attestation de présence

Réponse souhaitée avant le 1 septembre 2020

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde (places limitées à 20 personnes) :

/ Par courriel : formation@cauegironde.com

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde mandat administratif

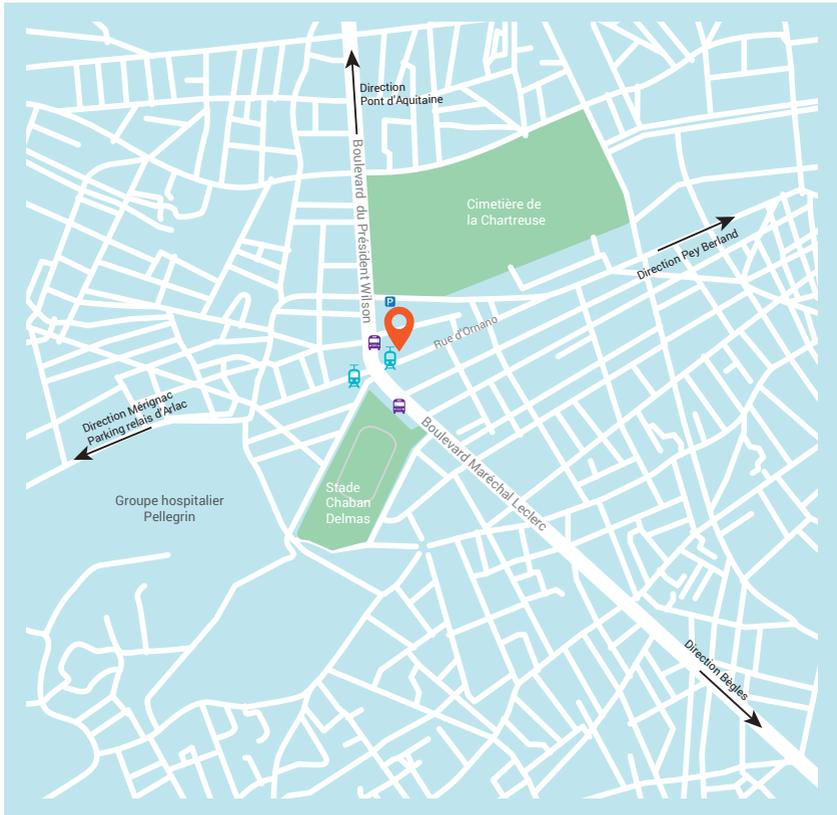
adresse où doit être envoyée la facture
.....
nom du contact tél

Numéro d'agrément : 72 33 04465 33

Nos formations sont prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (sous conditions).

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com.

(Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)



siège du CAUE de la Gironde



arrêt de tram ligne A



arrêt de Bus lignes 9 et 26



parking